

Communiqué du Conseil d'Etat

Le Canton veut se doter d'une stratégie de transport des marchandises pour l'économie et la qualité de vie

Le canton de Vaud, où sont localisées d'importantes infrastructures privées de la logistique romande et nationale, veut se doter d'une stratégie concrète en matière de transport des marchandises. Il s'agit notamment de fixer les lignes directrices pour favoriser la mise en place de systèmes logistiques combinés rail-route les plus pertinents possible pour favoriser l'économie tout en limitant les nuisances pour les riverains. Cette planification doit également permettre au Canton de faire valoir ses intérêts au niveau fédéral.

Le développement du transport combiné entre le rail et la route des marchandises est une priorité du Conseil d'Etat. La réalisation actuelle de la route cantonale RC 177, Aclens - Vufflens-la-Ville – Pent haz, va ainsi permettre de développer un important site logistique. Le gouvernement souhaite poursuivre cet effort en mettant en place une stratégie cantonale pour accélérer le développement d'un transport des marchandises favorisant l'économie vaudoise et un report sur le rail lorsque celui-ci est complémentaire de la route. Cette vision implique notamment de développer un réseau d'interfaces rail-route à l'échelle du Canton. Voici pourquoi le Conseil d'Etat sollicite du Grand Conseil un crédit d'étude de 1,4 million pour financer l'élaboration de cette stratégie.

Le volume de marchandises transporté chaque année en Suisse augmente régulièrement, pour atteindre 37 milliards de tonnes-kilomètres à l'horizon 2040, soit une progression de 37 %. Dans ce contexte, la part dévolue au transport par rail va également croître. Dans le canton de Vaud, plusieurs filières sont concernées : le bois, la betterave, les matériaux pierreux et d'excavation, les déchets ménagers ou encore la grande distribution.

La Confédération s'est dotée d'une nouvelle loi fédérale sur le transport de marchandises, entrée en vigueur le 1er juillet 2016, et que les étapes du programme de développement de l'offre ferroviaire (PRODES) prévoient d'importants renforcements de capacité en Suisse romande, notamment entre Yverdon et Genève. La mise en oeuvre d'une stratégie cantonale en matière de transport de marchandises est une condition indispensable pour bénéficier d'un cofinancement fédéral pour les infrastructures et prestations de transport par le rail. Cela permettra au Canton de faire valoir ses besoins dans le cadre des planifications liées au fret.

Ce crédit d'étude de 1,4 million permettra de renforcer les ressources internes et externes pour élaborer la stratégie vaudoise pour le transport des marchandises. Cette démarche constitue le prolongement logique des réflexions initiées ces dernières années, qui avaient vu la création d'une plate-forme publique privée pour traiter de ces questions ainsi que le recensement des sites d'échanges rail-route et des flux de marchandises. Cette volonté cantonale a déjà permis à plusieurs projets intéressants d'éclore. Par exemple, un système de transport de gravier sur des rails de différents écartements a été mis en place entre la gravière des Délices et Gland. Prochainement le plus grand centre logistique combiné rail-route de Suisse romande sera inauguré par l'entreprise Planzer à Penthaz.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26/10/2017

Renseignements complémentaires : DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01

Fichiers à télécharger :

[EMPD crédit étude stratégie transport marchandises](#)